



Projet N2Glisse

Sports de glisse et sites naturels remarquables du Golfe du Lion

Analyse des interactions et partage des usages à une échelle inter-sites

Contact



Tiphaine RIVIERE
Chargée de mission
Antenne Méditerranée
Agence des aires marines protégées

Service Nature de la DREAL-LR
520, allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier

tiphaine.riviere@aires-marines.fr
Tél : 04.34.46.66.58
Port : 06.87.91.51.11



Amandine BICHOT
Chargée de projet N2Glisse
Direction technique – Pôle Littoral
EID Méditerranée

165, avenue Paul Rimbaud
34184 Montpellier Cedex 4

abichot@eid-med.org
Tél : 04.67.63.72.95

CONTEXTE & ENJEUX

Des pratiques de glisse en plein essor sur un littoral convoité et fragile



Désormais largement aménagé (sentiers littoraux, cales de mise à l'eau, point d'accès...), le littoral marin et lagunaire est devenu un véritable vecteur de la valorisation touristique et économique des territoires. Les sports nautiques sont en constante progression en termes de nombre de pratiquants, comme en termes de nouveautés technologiques, et leur valorisation touristique sont au cœur des enjeux stratégiques 2020 de l'Union Européenne et de la Stratégie Tourisme de nature de la Région Languedoc-Roussillon.

Les plages sableuses du littoral méditerranéen, exposées à des vents forts et réguliers font le bonheur des pratiquants qui se retrouvent aussi sur

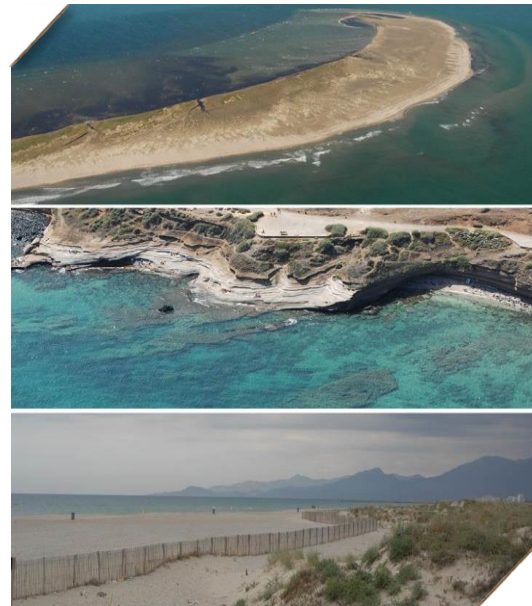
certaines lagunes. De plus, la diversité des paysages du Languedoc-Roussillon (côte à lido, plage de sable fin, habitats dunaires remarquables...) est très attractive d'un point de vue touristique. Les évènements « glisse et vent » prouvent que le territoire est reconnu pour la pratique de ces sports. De même, le positionnement des collectivités à tous les niveaux, qui s'orientent vers le développement et la structuration d'une filière « glisse et nautique » montre que les activités nautiques représentent un enjeu important en matière de développement touristique et économique pour les années à venir.



Côté mer



Sur la zone d'étude, qui s'étend de la frontière espagnole à la Camargue, se trouvent dix sites Natura 2000 en mer en Languedoc-Roussillon et deux sites en Camargue. Ces sites ont été désignés au titre des Directives européennes : Oiseaux (Directive 2009/147/CE du 30 Novembre 2009) et Habitat/Faune/Flore (Directive 92/43/CEE du 21 Mai 1992). La façade méditerranéenne présente également d'autres aires marines protégées comme : le Parc naturel marin du Golfe du Lion, la Réserve naturelle nationale de Cerbère-Banyuls et la réserve de Biosphère Camargue.



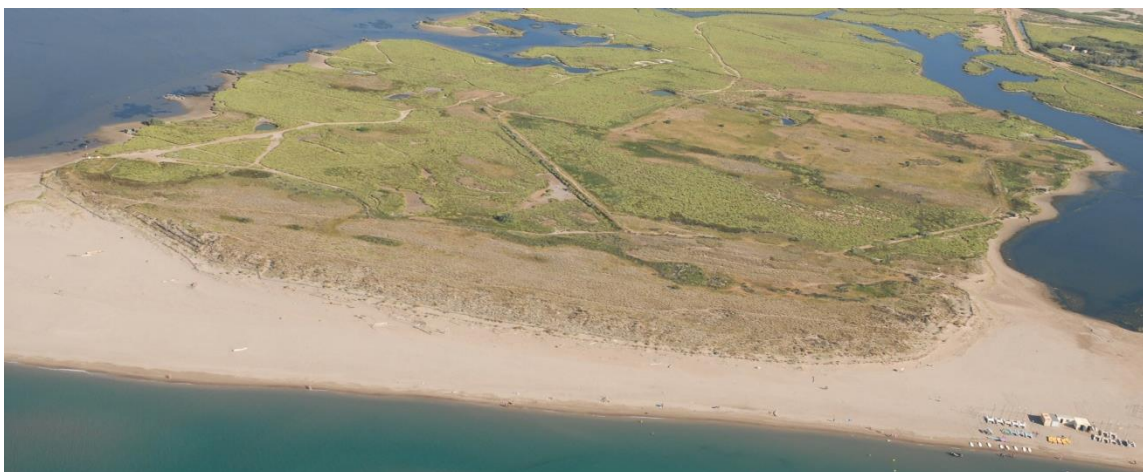
Côté terre



Côté terre, ce ne sont pas moins de 10 complexes lagunaires en Languedoc-Roussillon et en Camargue, tous constitués de sites Natura 2000. Ils représentent plus de 50 % des lagunes méditerranéennes de France. Parmi ces lagunes figurent une Réserve naturelle nationale (Bagnas), 3 réserves naturelles régionales (Sainte Lucie, Scamandre et Mahistre et Musette), un parc naturel régional (PNR de la Narbonnaise en Méditerranée) et 3 sites Ramsar reconnus internationalement (« Camargue gardoise et étang de l'Or », « Étangs de la Narbonnaise » et « Étangs de Palavas »).

L'évolution du littoral (recul du trait de côte), la législation en vigueur (loi littoral), ainsi que les mesures de protection de certains espaces (sites Natura 2000, parc naturel marin, réserve...) dans un contexte d'attraction touristique forte, ne laissent pas envisager d'aménagements sans gestion intégrée. Les textes de lois sont clairs : tous les événements qui contribuent à la réduction de la taille de l'habitat des espèces sur un site Natura 2000 peuvent être considérés comme des perturbations significatives pour lesquelles les états membres de l'Union Européenne doivent prendre les mesures appropriées pour les éviter (MATE, 2000). Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a rédigé les lignes directrices nationales sur la séquence Éviter, Réduire et Compenser les impacts sur les milieux naturels, consistant à minimiser les impacts environnementaux des projets et en dernier lieu, si besoin, compenser les impacts résiduels après évitement et réduction. Or ces activités sont encore peu encadrées et la forte intensité des pratiques sur certains sites peuvent être source de dérangement pour l'avifaune, et de dégradations d'habitats et d'espèces végétales remarquables (herbiers, espèces dunaires).

De même, la forte fréquentation des plages oblige les collectivités à organiser et réglementer les lieux et les accès à la pratique de ces sports. La pratique de ces sports de glisse, sur un espace très prisé qu'est le littoral, peut faire en outre l'objet de conflits, notamment en ce qui concerne le partage de l'espace avec les autres usagers comme les pêcheurs, les baigneurs ou les aquaculteurs. Dans ce contexte, il est indispensable de concilier le développement de ces pratiques sportives de nature et le respect de l'environnement et des autres usages du milieu naturel. Cela réclame une attention soutenue de la part des élus et du milieu sportif pour une bonne prise en compte des enjeux écologiques. L'objectif est de favoriser une gestion équilibrée des activités sur les espaces naturels marins et lagunaires, en organisant au mieux les activités de manière durable. Certains départements ont d'ailleurs déjà impulsé cette dynamique, puisque dans le cadre de leur Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires, ils s'engagent à reconnaître et pérenniser les lieux de pratique des sports de nature, permettre un accès sécurisé du public et faciliter la concertation avec les acteurs du territoire.

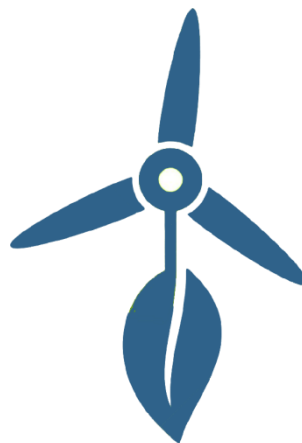


LE PROJET N2GLISSE

Né du constat de la croissance continue des sports de glisse sur les côtes sableuses de la façade méditerranéenne française, le projet N2Glisse a pour ambition de permettre l'accueil des pratiquants des sports nautiques dans les meilleures conditions, en prenant en compte l'équilibre écologique des milieux dans lesquels ils évoluent et sans compromettre les activités économiques présentes.



La concertation à travers la prise en compte de ces enjeux semble, quant à elle, être la solution la plus adaptée à l'approche de gestion territoriale. De plus, la pratique de ces sports, utilisant la seule énergie du vent et de la houle, est compatible avec la préservation des espaces littoraux et marins si elle est organisée durablement. Les pratiquants sont généralement sensibles à la qualité de leurs spots (ou sites de pratique).



Ces sports sont donc un support de communication primordial en termes de préservation du milieu marin et littoral. N2Glisse permet aussi d'avoir un suivi de l'évolution de la pratique sur les sites. En effet, le projet vise à identifier les zones à très forts enjeux écologiques qui pourraient un jour être concernées par la pratique de ces sports, de façon à mettre en place en amont une discussion entre les différents acteurs.





2^{ème} Semestre

2014

La première phase du projet N2Glisse, réalisé au second semestre 2014, a permis d'amorcer un travail de consolidation des partenariats, de synthèse bibliographique et d'observation des tendances concernant la pratique sur les territoires de l'Hérault et du Gard.



1^{er} Semestre

2015

Le projet, prévu sur 3 ans, a débuté par la réalisation d'un état des lieux des connaissances existantes concernant les sports nautiques ciblés et leurs pressions potentielles sur les milieux naturels et les espèces associées, constituant la phase I. Les sites de pratique de ces activités de glisse ont été recensés et cartographiés. Cela a donc permis de spatialiser la pratique sur la partie marine. Les données issues de l'étude en cours : « état des lieux des connaissances du patrimoine ornithologique du Golfe du Lion », et l'identification des zones à fort enjeux écologiques nous permettront de spatialiser les points chauds du patrimoine naturel. La phase opérationnelle du projet est d'obtenir une cartographie croisée des zones naturelles sensibles (entre autres : zones de nidification, herbiers, habitats Natura 2000...) et des zones de forte intensité des pratiques. Le projet doit permettre de proposer un outil d'aide à la décision en matière de gestion spatiale de ces activités nautiques et d'accompagner sa mise en œuvre.



2^{ème} Semestre

2015

Des rencontres avec les gestionnaires d'espaces naturels, les acteurs du milieu sportif, des institutions en charge du tourisme et du développement économique et des associations de sensibilisation à l'environnement, ont été menées afin d'amorcer un réseau d'acteurs. De plus, deux enquêtes ont été lancées afin d'améliorer nos connaissances concernant : les pratiquants auto-organisés (nombre d'heures de pratique par session, période, perception de la démarche Natura 2000 et sensibilisation à la protection de l'environnement, zones de pratique, moyens de diffusion d'information...) et la pratique encadrée de ces sports (auprès des clubs ou magasins de location/vente des départements Gard et Hérault).



1^{er} Semestre

2016

Les premiers contacts, l'ensemble des informations collectées, ainsi que la dynamique autour du projet seront mis à profit dans la seconde partie du projet pour 2015 et 2016. Le lancement de groupes de travail, l'élaboration d'un diagnostic territorial ainsi que la construction d'outils de sensibilisation seront les principales actions mises en œuvre, en fonction des différents partenaires techniques et financiers identifiés.



2^{ème} Semestre

2016



QUOI

De la connaissance écologique et socio-économique aux pratiques durables

Le projet N2Glisse, transversal, s'appuie sur différentes actions, toutes liées entre elles. Cette vision globale du projet est indispensable pour appréhender convenablement les enjeux, tant en terme écologique que socio-économique.

Une mise en réseau des acteurs pour des échanges et une vision multisectorielle

Les sports concernés par le projet sont la planche à voile, la voile, le kite-surf, le stand-up paddle (SUP), le surf, le bodyboard, l'aviron et le canoë-kayak (dont les itinéraires lient mer et lagunes). Encadrés par cinq fédérations sportives (respectivement voile, vol libre, surf, aviron et canoë-kayak), ces sports « cousins » sont pratiqués dans les écoles et autres clubs, voire à travers des magasins de location de matériel et

par des pratiquants libres. Ce sont autant d'acteurs qu'il faut identifier, contacter, et associer au projet pour partager avec eux les résultats et les actions prévues. Bien sur, cela ne peut se faire sans associer également l'ensemble des gestionnaires d'espaces protégés, qu'ils soient marins ou lagunaires, ainsi que les collectivités territoriales concernées et les services de l'État.

Constituer un réseau d'acteurs autour du projet est garant de sa réussite et d'une bonne mise en œuvre des actions.

Une meilleure connaissance des pratiquants et de leurs interactions avec l'avifaune littorale et marine, ainsi que les habitats associés

Des informations existent déjà sur les deux thématiques principales du projet : les oiseaux littoraux et marins et les habitats naturels, ainsi que les sports nautiques. Par exemple, des campagnes de survol et des comptages depuis la terre ou encore des suivis depuis des bateaux de pêche, ainsi que des suivis flore ont permis d'obtenir des données sur l'avifaune littorale et marine et les habitats liés. Les diagnostics socio-économiques des sites Natura 2000,

co-construits avec les acteurs de la façade, apportent eux aussi des renseignements sur la spatialisation des activités et leurs importances. L'information alors compilée et complétée pourra servir de base à l'identification des pressions sur le patrimoine naturel mais aussi à la gestion des conflits d'usages ou encore aux réflexions concernant la sécurité des sites de pratiques ou leurs conditions d'accès et d'équipements.

Compiler l'ensemble de ces données et les compléter est essentiel pour faire ressortir les principaux enjeux et leurs localisations sur le territoire.

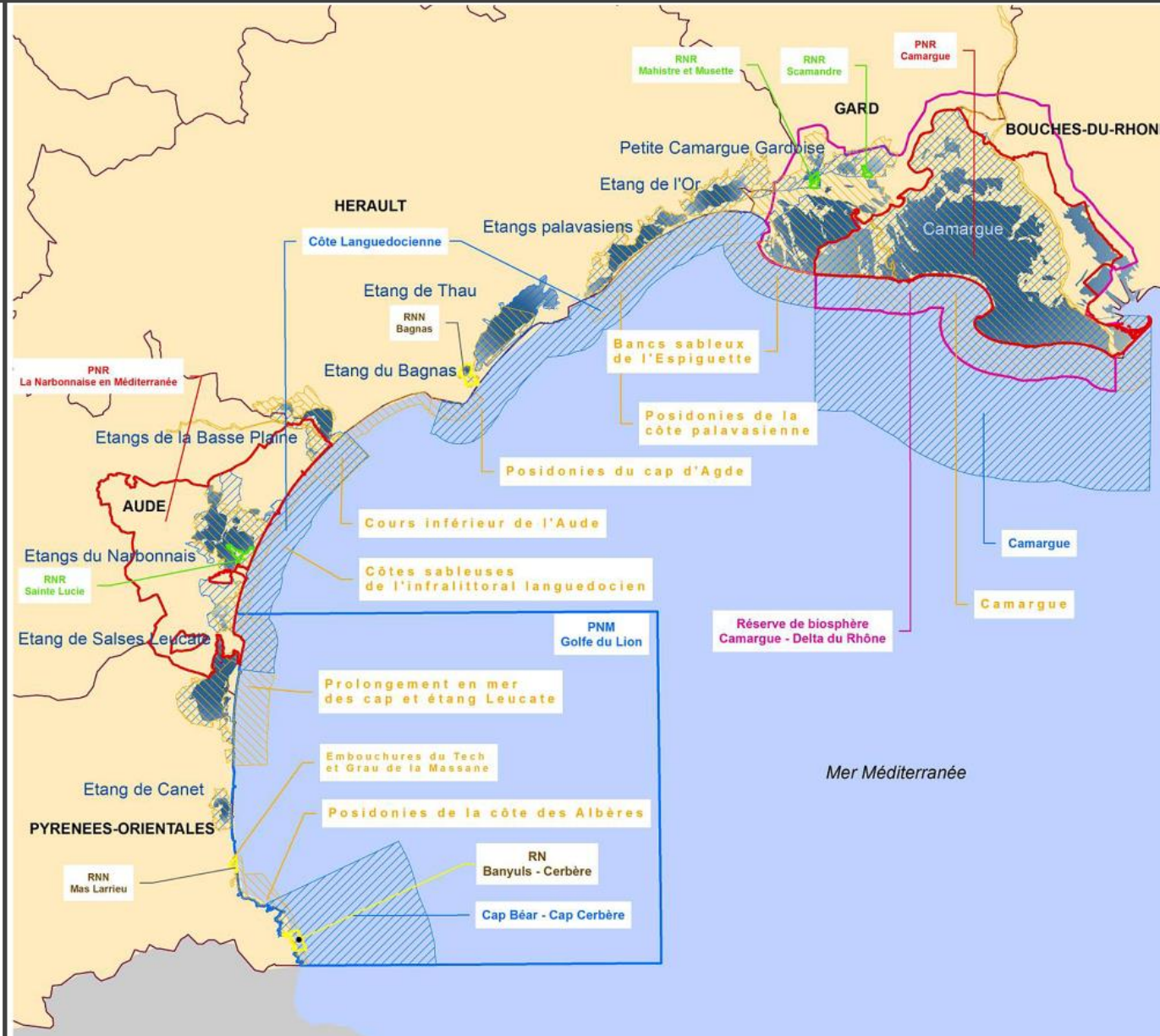
Une campagne et des outils de concertation, de communication et de sensibilisation pour le respect de l'environnement et un partage des usages

La phase opérationnelle du projet est, outre d'obtenir une cartographie croisée des zones naturelles sensibles et des zones de forte intensité des pratiques, d'assurer une concertation, une communication et une sensibilisation autour du patrimoine naturel et des bonnes pratiques afin de susciter un partage des usages accepté par tous. Pour ce faire, des rencontres seront organisées avec différents acteurs et à différentes échelles. Des supports de communication & sensibilisation seront réalisés sous des formats adaptés, avec le concours des représentants des usagers des sports nautiques ciblés et les gestionnaires d'espaces naturels locaux. Par exemple, une vidéo

pourra être diffusée via Internet et les réseaux sociaux ou forums, des panneaux de sensibilisation et la participation à une manifestation internationale (Mondial du vent, Festikite...) permettront de promouvoir l'écoresponsabilité et les bonnes pratiques. Pourront également être envisagés un travail sur les chartes Natura 2000 ou encore des supports plastifiés adaptés au terrain « eau » de pratique, des posters ou tout autre support jugé pertinent selon le territoire, les enjeux et les pratiques concernées. Ces outils seront destinés aux moniteurs sportifs en cours de formation, mais également aux différents acteurs des sports de glisse et pratiquants libres.

Concerter, communiquer et sensibiliser est indispensable pour des activités nautiques en adéquation avec le milieu sur lequel elles évoluent à l'échelle inter-sites.

Aires marines protégées Languedoc-Roussillon



Type de protection

- Directive Habitats-Faune-Flore
- Directive Oiseaux
- Parc naturel marin
- Réserve de biosphère
- Réserve naturelle nationale
- Réserve naturelle régionale
- Parc naturel régional

0 10 20 40 km



Source : BD Adresse IGN ©
Agence des Aires Marines Protégées 2014
DREAL L-R 2014
Réalisation : EID-Méditerranée avril 2015



Agence des
aires marines protégées
EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES



QUI

Les acteurs partenaires

Porté par l'Agence des aires marines protégées, le projet N2Glisse s'appuie sur plusieurs partenaires techniques, scientifiques et territoriaux. La première phase du projet a permis de consolider ces différents partenariats. L'EID Méditerranée apporte son expertise sur les territoires littoraux. Un partenariat avec le Pôle-relais

Partenariat Technique	Scientifiques	Laboratoires LAMETA
	Gestionnaires	des lagunes & des aires marines protégées
		Les structures animatrices Natura 2000
	Milieu sportif	Acteurs des sports de glisse & nautisme
		Commission nautique du CROS
Animateurs	Education environnement GRAINE LR	
Coordination	Actions CG	Plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI) et autres actions en liens avec le littoral
	Régions	Programmes des services Tourisme, Sport et Environnement des régions LR et PACA
	CCI	Suivi des travaux des CCI locales et de l'association des professionnels du kite en Languedoc-Roussillon
	Projets	Life +ENVOLL (Les amis des marais du Vigueirat)
Sport, Mer et Territoire (CPIE Côte Provençale)		

COMMENT

Des actions de connaissance et de communication engagées et d'autres programmées

Objectifs	Actions	Détails des actions	Engagés depuis 2014
Mettre en réseau les acteurs pour des échanges et une vision multisectorielle			
Mettre à disposition de chacun, les informations relatives à la mise en œuvre du projet Créer une dynamique d'échange avec les acteurs locaux et les gestionnaires d'AMP et de lagunes	Assurer une information générale sur le projet à travers la dynamisation du réseau	Communiquer tout au long du projet sur sa mise en œuvre et les principales étapes réalisées par le biais de différents supports d'informations : sites internet, lettres d'information, rencontres, congrès...	✓
Encadrer le projet par un groupe d'experts concernés	Mettre en place le comité de suivi du projet	Constitué des principaux partenaires techniques et financiers, il encadrera la réalisation des différentes phases du projet	✓
Partager les résultats des diagnostics sur des zones à forts enjeux	Mettre en place des groupes de travail avec l'ensemble des parties prenantes	Une concertation sera organisée lors des principales phases de résultats du projet : éléments du diagnostic, partage de protocole d'étude, implication des acteurs lors de prospection de terrain...	✓
Mieux connaître les pratiquants et leurs interactions potentielles avec les oiseaux et les habitats littoraux et marins			
Obtenir un diagnostic fin des pratiques et référencer les bonnes pratiques	Réaliser un état des lieux des pratiques de sport nautiques	Des compléments seront apportés aux diagnostics socio-économiques déjà réalisés sur les sites Natura 2000 par de la collecte de données complémentaires (enquête de terrain, concertation avec les têtes de réseau...)	✓
Faire ressortir des éléments d'interactions entre pratiques et patrimoine naturel	Analyser l'impact des pratiques sur le patrimoine naturel	Des compléments seront apportés à une analyse bibliographique préalable par des suivis spécifiques et l'analyse des données ainsi qu'à dire d'experts.	✓
Identifier les zones de pressions potentielles sur les oiseaux au sein des AMP et des espaces lagunaires	Réaliser une analyse spatiale qui croisera les données patrimoine naturel/usages	Grâce à un traitement SIG des données recueillies, les couches géographiques pourront être superposées et l'analyse spatiale des données permettra une lecture facilitée des zones de pression potentielle.	

Mettre en œuvre une campagne et des outils de concertation, de communication et de sensibilisation pour un partage des usages		
Un zonage des enjeux comme outil de partage des usages		
Proposer un outil d'aide à la décision en matière de gestion spatiale des activités nautiques	Traduire l'analyse spatiale en l'identification fine et partagée des zones à enjeux	En confrontant les résultats de l'analyse spatiale et en le partageant avec l'ensemble des acteurs
Des rencontres-actions pour des démarches partagées		
Partager la vision entre acteurs locaux et identifier les outils nécessaires	Organiser des rencontres thématiques et/ou territoriales pour partager les analyses, les zonages et identifier les outils nécessaires	Ces rencontres seront tournées vers la construction de démarches et/ou d'outils jugés pertinents par l'ensemble des acteurs.
Des outils co-construits *		
Harmoniser la gestion de ces activités	Rédiger des engagements spécifiques relatifs à la pratique des sports de glisse en sites Natura 2000	Élaborer une charte Natura 2000 commune avec engagement spécifique pour chaque usage
Réaliser des outils de communication et de sensibilisation pertinents et modernes	Identifier des messages et des vecteurs de diffusion les plus adaptés	Porter à connaissance de messages simples, communs à l'ensemble des sites et facilement diffusables (trame de panneaux/plaquettes, clip vidéo)
Évaluer et mettre en perspectives les résultats du projet		
Evaluer le projet et préparer l'après projet	Mesurer les résultats du projet à son terme et initier la dynamique d'après-projet	Les résultats seront visibles en termes de concertation. L'évaluation concernant la conservation se fera à long terme. Les perspectives d'après-projet proposeront de les suivre.

** cette rubrique pourra évoluer en fonction des fruits des échanges qui auront lieu au cours des rencontres-action*

Actions conduites en parallèle du présent projet



Compléter la connaissance sur les zones d'alimentation et/ou de nidification de l'avifaune marine et en lagunes par un protocole innovant



Mettre en œuvre un suivi ornithologique : zoom sur un/des sites pilotes. Et mettre en œuvre un suivi habitats naturels. Recueillir les suivis habitats/espèces mis à jour en milieux lagunaires



Des compléments seront apportés à une analyse bibliographique préalable par des protocoles d'observation depuis la terre et par un protocole de suivi par radar pendant les périodes de plus forte sensibilité (nidification) et par des suivis habitats/espèces

Le calendrier prévisionnel 2016 - Phase II (b)

	2016											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recherche de financements												
Validation des partenaires financiers et techniques												
Recrutement												
Mettre en réseau les acteurs pour des échanges et une vision multisectorielle												
Assurer une information générale sur le projet à travers la dynamique de réseau												
Mettre en place et animer un comité de suivi du projet												
Mieux connaître les pratiquants et leurs interactions potentielles avec les oiseaux et les habitats littoraux et marins												
Obtenir un diagnostic fin des pratiques et référencer les bonnes pratiques												
Faire ressortir des éléments d'interactions entre pratiques et patrimoine naturel												
Identifier les zones de pression sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire au sein des AMP et des espaces lagunaires												
Mettre en œuvre une campagne et des outils de concertation, de communication et de sensibilisation pour un partage des usages												
Proposer un outil d'aide à la décision en matière de gestion spatiale des activités nautiques												
Partager la vision entre acteurs locaux et identifier les outils nécessaires												
Elaborer une charte Natura 2000 commune avec engagement spécifique pour chaque usage												
Campagne de communication/ sensibilisation et de formation des professionnels												
Elaboration panneaux												
Mise en place panneaux												
Réalisation vidéo												
Diffusion vidéo												
Réalisation cahier des charges manifestation écoresponsable												
Accompagnement d'une manifestation écoresponsable												

COÛT & FINANCEMENT

Le détail du budget 2015 - 2016

Frais de personnel

Poste	Coordinateur	Responsable géomatique
Coût journalier (€)	250	250
Nombre de jours consacrés au projet	25	5
Total charges salariales (€)	6 250	1 250
Total (€)		7 500

Assistance externe

	Coût unitaire (€)	Quantité	Montant (€)
<i>Communication & Sensibilisation</i>			
Réalisation d'une vidéo	8 000	1	8 000
Panneaux de sensibilisation	1 400	7	9 800
Plaquettes, supports plastifiés...	3 000	1	3 000
Accompagnement manifestation	1 700	Forfait	1 700
<i>Convention partenaire EID</i>			
Coordination/animation (en j)	392	163	64 062
<i>Convention partenaire CEN L- R (Volet lagunes)</i>			
Coordination/animation (en j)	400	10	4 000
<i>Suivis</i>			
Suivi ornithologique	10 000	Forfait	10 000
Total (€)			100 562

QUELS FINANCEMENTS

Budget prévisionnel

Charges - Récapitulatif	2015 - 2016	%
Frais de personnel	7 500	6,9
Assistance externe	100 562	92,1
Total (€)	108 062	100

Plan de financement prévisionnel	TOTAL	%
Région LR	30 000	27,8
Département 66	5 000	4,6
Département 11	5 000	4,6
Département 34	10 000	9,3
Département 30	5 000	4,6
Autofinancement (EID Med)	12 812	11,9
Autofinancement (AAMP)	40 250	37,2
Total (€)	108 062	100

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Tous les partenaires ci-dessous ont été associés dès le montage du projet afin que les actions menées soient en accord avec les stratégies de chaque partenaire, tant dans la gestion des sports de nature que dans la préservation de l'environnement littoral.

Financements déjà acquis pour la première phase du projet (juillet à décembre 2014)



**Agence des
aires marines protégées**

Autofinancement significatif de l'Agence des aires marines protégées



*Démoustication
Autofinancement de l'EID Méditerranée*



Le département de l'Hérault



Le département du Gard

Partenaires pressentis pour la deuxième phase du projet (juillet 2015 à décembre 2016)



**Agence des
aires marines protégées**

Autofinancement significatif de l'Agence des aires marines protégées



*Démoustication
Autofinancement de l'EID Méditerranée*



La Région Languedoc-Roussillon à travers la direction de l'Environnement



Les départementaux littoraux de la région LR